



816, rue Principale, St-Herménégilde (Québec), J0B 2W0
Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924
municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS DE MOTION

**À TOUTES LES PERSONNES ET ORGANISMES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTERESSÉS
PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT 350 INTITULÉ
« RÈGLEMENT NUMÉRO 350
DÉCRÉTANT LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-HERMÉNÉGILDE ».**

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin donne **AVIS DE MOTION** qu'à une prochaine séance du conseil municipal de Saint-Herménégilde, un projet de règlement sera présenté pour adoption dont l'objet est la rémunération des membres du conseil municipal de Saint-Herménégilde.

Le projet de règlement pourra alors être consulté au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

DONNÉ à Saint-Herménégilde, ce 9^e jour de décembre 2025.



Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Jeanne Bergeron, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 9 décembre 2025 en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9 décembre 2025.



Directrice générale et greffière-trésorière